

Agir contre la violence dans les foyers

Le taux de violence domestique (psychologique, physique et sexuelle) a augmenté dans le monde pendant la pandémie COVID-19

Ce que les psychologues peuvent faire

1. SOUTENIR ET PARTAGER DES INFORMATIONS

Les personnes qui ont vécu des expériences de violence domestique sont plus susceptibles de demander de l'aide, lorsqu'elles pensent qu'elles seront protégées et soutenues pour s'en sortir. Cela est d'autant plus difficile dans une situation de crise comme celle du COVID-19, car du fait de l'isolement des familles pendant le confinement, les personnes sont plus exposées et ont moins accès à des services de soutien.

Identifier les personnes à risque. Protéger ces personnes en se rapprochant des services sociaux.

2. OUVRIR CE DÉBAT AU SEIN DE LEUR COMMUNAUTÉ

La crise du COVID-19 et les facteurs de stress qui y sont liés ont entraîné une augmentation du taux de violence domestique. Souvent, les personnes ne réalisent pas que leur entourage subit des situations de violence dans leur foyer et dans leur communauté. Parfois la violence est normalisée, et pendant le COVID-19, elle devient moins apparente ou perceptible.

Former les communautés à reconnaître les signes de violence domestique et à proposer les moyens de recours disponibles et valorisés au sein même de la communauté.

3. II N'Y A PAS DE SANTÉ GLOBALE SANS SANTÉ MENTALE

Les personnes, qui ont été victimes de violence associée à un contexte de crise ou d'incident majeur, sont susceptibles de souffrir de troubles mentaux sur le long terme. Ces troubles peuvent inclure l'état de stress post-traumatique, la dépression, l'anxiété et d'autres troubles qui entraînent de réelles difficultés au quotidien.

Préconiser un meilleur accès aux services de soutien pour une prise en charge adéquate des besoins et des conséquences sur le long terme.

4. CONSIDÉRER LA PERSONNE DANS SON INDIVIDUALITÉ

La violence doit être prise en compte dans des circonstances individuelles. Les traumatismes qui en découlent peuvent être aggravés par les expériences antérieures des victimes.

Apprendre comment proposer un soin inclusif et adapté aux besoins individuels.

EXEMPLE

Le CEGID a une équipe composée de psychologues et de travailleurs sociaux formés à la prise en charge et à l'accompagnement des victimes de violence.
femmes juristes du Sénégal



CONTACT DE L'ASSOCIATION

